

**Procès Verbal du Conseil de l'École Doctorale de philosophie
du vendredi 12 septembre 2016**

Présents : Audrey Benoit, Bertrand Binoche, Christian Bonnet, Jean-Baptiste Brenet, Philippe Büttgen, Marie-Dominique Couzinet, Laurent Jaffro, Ramine Kamrane, Max Kistler, Anne Monjaret, Pierre-Marie Morel, Delphine Olivier, Elena Partene, Thierry Pillon (14)

Ont donné une procuration : Lucas Delattre (procuration à Pierre-Marie Morel), Vincent Legeay (procuration à Audrey Benoît), Emmanuel Renault (procuration à Pierre-Marie Morel) (3)

Excusés : Michel de Fornel, Hugues Jallon, Sandra Laugier, Charlotte Von Essen (4)

La réunion commence à 17h07.

Point 1 de l'ordre du jour

Examen du PV de la réunion précédente.

Le PV de la séance du 27/06/2016 est approuvé par 15 voix sur 17. L. Jaffro et D. Olivier n'ont pas pris part au vote.

Point 2 de l'ordre du jour

Examen des modalités de sélection des candidats pour les contrats doctoraux de la commission de la recherche

Pierre-Marie Morel propose que les candidats pour les contrats doctoraux (réservés aux étudiants de première année) soient sélectionnés par la commission des thèses.

La proposition est retenue.

Point 3 de l'ordre du jour

Examen du projet de « Parcours doctoral » présenté par le directeur de l'ED.

Quelques ajustements sont adoptés sur proposition des membres du conseil. Il est notamment admis que des enseignants chercheurs extérieurs à l'ED puissent participer aux comités de suivi.

Audrey Benoît a demandé que les doctorants soient consultés sur la composition des comités. Elle demande si ces comités auront une dimension d'évaluation.

Pierre-Marie Morel répond que c'est en effet le cas, l'arrêté du 25 mai 2016 (art. 14) stipulant que le comité de suivi donne un avis en vue des dérogations de 4^e et 5^e inscriptions en thèse.

Laurent Jaffro propose que les comités soient proposés par les centres de recherche, mais nommés par le Directeur de l'ED.

Il note par ailleurs qu'il convient de faire une différence entre la césure dans l'inscription en thèse et la suspension de celle-ci. La première doit être justifiée et la seconde, non.

Point 4 de l'ordre du jour

Examen des demandes de subvention

1) Journée d'études « *La spatialité esthétique : retour sur Ludwig Binswanger* ». Prévue pour mai 2017.

La somme de 1048 € est allouée à ce projet.

2) Séminaire 2016-17 (2^e édition) « Crise et Souveraineté ».

L'appel d'offre portant sur l'année 2017, seule la partie 2017 du séminaire fera l'objet de subvention, à condition de satisfaire à la règle de la participation des doctorants de Paris 1 à l'événement.

La somme de 2250 € est allouée à ce projet sous ces deux conditions.

3) Atelier : « Actualité de la philosophie féministe », Samedi 7 janvier 2017

La somme de 480 € a été allouée à ce projet.

4) Journées de recherche et d'encadrement doctoral du réseau francophone Sorbonne/ CRE/ ULB de Philosophie politique.

La somme de 1400 € a été allouée à ce projet.

5) 3èmes Journées d'études sur l'Épistémologie Historique: "Histoire des transformations techniques", 18-20 mai 2017

La somme de 2000 € a été allouée à ce projet.

Questions diverses

Examen d'un projet de création d'un doctorat international conjoint avec l'École doctorale de philosophie de l'université Ca' Foscari de Venise, sur proposition de celle-ci. Le financement serait assuré de manière distincte par chaque université, pour ses propres doctorants.

Le Conseil donne un avis favorable à poursuite de ce projet.

Max Kistler propose d'examiner la possibilité d'un partenariat avec l'université franco-italienne.

La séance est levée à 18h13